Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260312-2026_03_06-DE

CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL

Séance du 5 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 mars à 18 heures, le conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le dix-neuf février deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

CADIN Laurent
CHAPRON Frédéric
DREZEN-LAURGEAU Marielle
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
HUET Solvec
JÉHAN Jean-Pierre
LATIMIER Daniel
LE GLATIN Dominique
LEFFONDRÉ Isabelle
LENORMAND Ludovic
LE MERCIER Pierrick
MARTIN Fabrice
MOISAN Catherine
OLIVIERO Nathalie
RAULT Thérèse

Absentes excusées : HAMON Sophie (Donne pouvoir à MOISAN Catherine).

Monsieur Laurent CADIN est arrivé avec du retard, il a rejoint la séance à 18h15.

Nombre de membres en exercice : 18 **Nombre présents :** 17

Secrétaire : Solvec HUET

2026-03-6 GESTION DU PERSONNEL MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
4.1 – PERSONNEL TITULAIRE

Conséquemment aux créations de postes proposées, Thérèse RAULT, Adjointe, présente le tableau des effectifs modifié comme suit :

	Effectif	Durée Hebdo-madaire	Effectivement pourvu titulaire Temps complet ou Temps non complet	Effectivement pourvu contractuel Temps complet ou Temps non complet	
Filière administrative					
Rédacteur principal 1re classe	1	35	TC	60%	
Adjoint administratif principal 1re classe	2	35	TC	100%	
Adjoint administratif principal 1ère classe	1	35	TC	80%	
Rédacteur	1	35	TC	80%	**Non Pourvu**
Filière technique					
Agent de maîtrise	2	35	TC	100%	

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260312-2026_03_06-DE

Adjoint technique principal 2e classe	1	35	TC	100%	
Adjoint technique	1	17h30	TNC	50%	
Agent de maîtrise principal	1	35	TC	100%	
Adjoint technique	2	35	TC	100%	
Adjoint technique	2	35	TC	80%	
Adjoint technique (contractuel)	1	35	TC	100%	
Adjoint technique (Contractuel)	2	4h30/19h00	TNC		
Saisonnier	1	35	TC	100 %	
Filière médico-sociale					
Agent spécialisé principal écoles maternelles 1re classe	1	32	TNC		
TOTAL	**19**				

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor) Richard

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception

en Préfecture le 12 mars 2026
et de la publication le 12 mars 2026

Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor) Richard